Département :
Haute-Marne

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND LANGRES

grandlangres
communauté de communes

Document approuvé

LES SERVITUDES ONT ETE MISES A JOUR PAR ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DE LA CC DU GRAND LANGRES EN DATE DU 05/12/2024 ET ANNEXÉES AU PRÉSENT A CET ARRÊTÉ FIGURANT DANS LA PIÈCE 6.1.3

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

6. Annexes

6.1.2 Plans des servitudes d'utilité publique

Pièce n°6.1.2.16

Arrêté par délibération du Conseil Communautaire : 26/10/2023

Approuvé par délibération du Conseil Communautaire : 05/12/2024

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR
Par arrêté du Président du 6 Mai 2026

INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : 4, Passage Jules Didier - 70000 Vesoul
Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
initiative@orange.fr

initiative

Légende

- A4 Servitude de passage et d'entretien des cours d'eau non domaniaux
- A5 Servitude pour la pose de canalisation d'eau potable
- AC2 Servitudes de protection des sites et des monuments naturels
- EL7 : Le positionnement des alignements est indicatif. Dans tous les cas il conviendra de consulter la pièce 6.1.1
- Coeur de parc national
- I1bis Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation de pipelines par la société d'économie mixte de transports pétroliers (TRAPIL)
- I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz
- I4 Servitudes relatives aux lignes électriques
- PT1 Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques
- PT2 Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émissions et de réception exploités par l'Etat
- PT3 Servitudes relatives aux réseaux de télécommunication
- T1 Servitudes relatives aux zones ferroviaires
- T5 Servitudes aéronautiques de dégagement (aérodromes civils et militaires)

AS1 Servitudes relatives aux périmètres de protection des captages

- AS1 Périmètre de protection immédiat
- AS1 Périmètre de protection rapproché
- AS1 Périmètre de protection éloigné

AC1 servitudes de protection des monuments historiques

- AC1 Servitude de protection des monuments historiques
- AC1 Périmètre de protection des monuments historiques

Plan d'assemblage

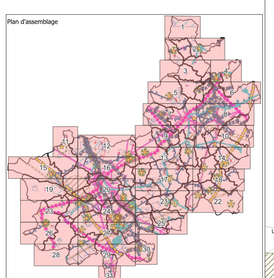

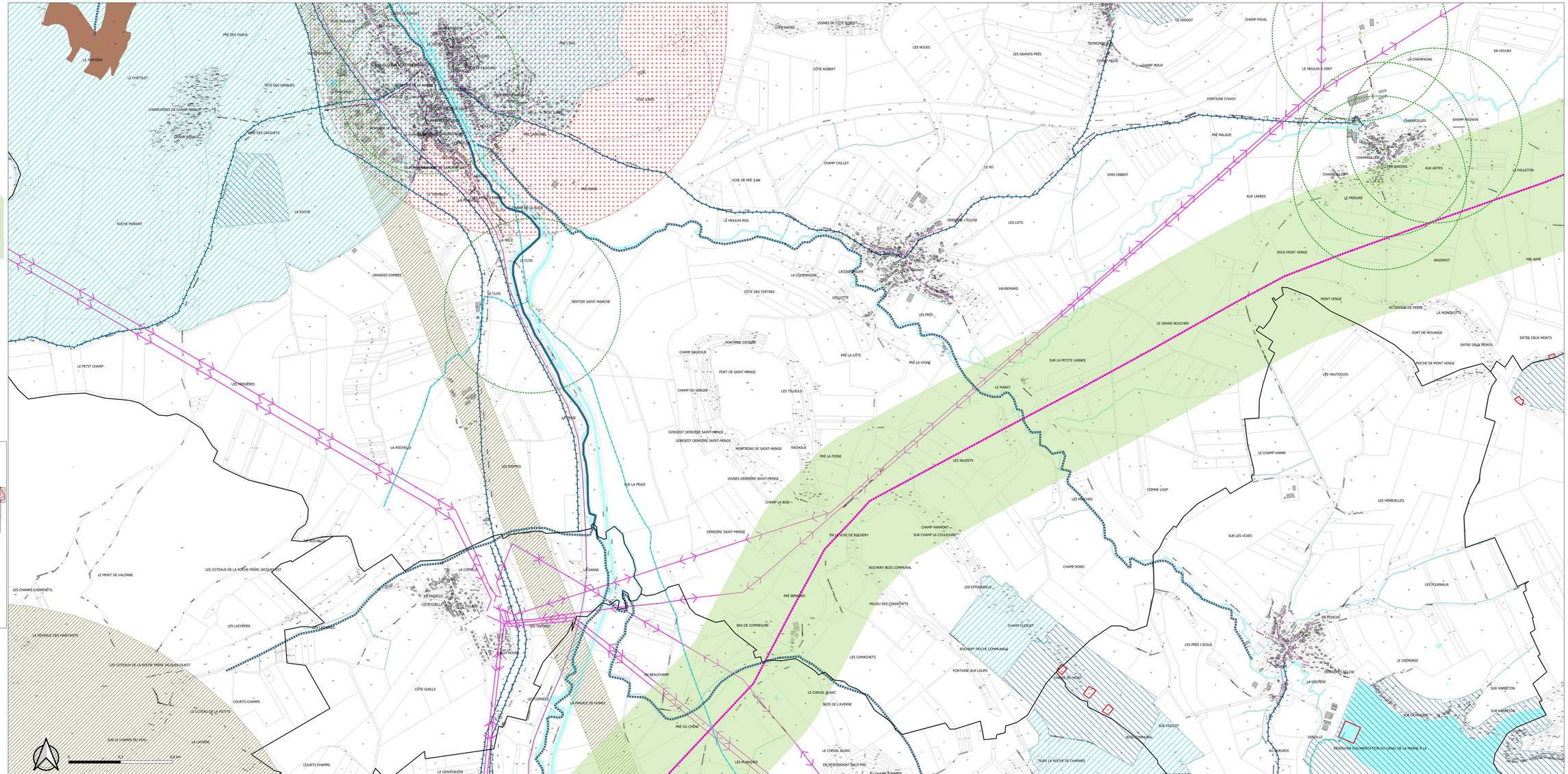
LA TUPIÈRE
LE CHÂTELET
PRÉ DES OISEAUX
TÊTE DES HERBUES
CHENEVIÈRES DE CHAMP PENAUT
CHAMP BÉNAU
VOIE DES DRUGETS
LA ROCHE
ROCHE MORANT
VOIE RUBIQUE
VOIE VERTE
LE CHÂTELET
LE PRÉ DU CHÂTELET
LE CHAMP DE LA CROIX
LE CHAMP DE LA CROIX
LE CHAMP DE LA CROIX